

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 035/2020

OBJET : Finances : Fixation du Taux des trois taxes locales directes, pour l'année 2020

L'an deux mille vingt, le huit du mois de juin à 14 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2020

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Gracienne DODAIN / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Vanessa BEAUJAUD / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Maëva THOMMERET / Jean-Marc OCCHIROSSI / Véronique MINISCLOUX**PROCURATIONS** :**ABSENT** : Thierry VISSIAN à Alexandra RUSSO / Gracienne DODAIN à Robert NARDELLI**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition de Monsieur le Maire.

Il est décidé au Conseil municipal :

- de fixer pour l'année 2020 les taxes locales directes relevant de sa compétence, ainsi qu'il suit :

FONCIER BATI 14,49 %

FONCIER NON BATI 32,34 %

- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

.....
Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

Absents : 0

Pour : 23

Contre : 4

Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 23/06/2020

Affichage le : 23/06/2020

TRESORERIE SPL: TRESORERIE DE CONTES



N° 1259 COM (1)	TAUX	FDL	2020
-----------------	------	-----	------

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2019 ①	Taux d'imposition communaux de 2019 ②	Taux d'imposition plafonnés 2020 ③	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ④	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⑤
Taxe d'habitation.....	4 616 867	22,47	>>>	4 707 000	1 057 663
Taxe foncière (bâti).....	4 494 795	14,49	>>>	4 599 000	666 395
Taxe foncière (non bâti).	29 405	32,34	>>>	27 700	8 958
CFE.....			>>>		0

Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants :

Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **4b**

III - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020

[illegible]

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 12 7	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES 12 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12
	Produit attendu				
Taxe foncière.....	14,49	14,49%	14,49%	4 599 000	666 335
Taxe foncière (non bâti)..	32,34	32,34%	32,34%	27 700	8 958
CFE.....	>>>				
Produit attendu 675 353 = 675 353 (6 décimales) Produit à taux constants (hors TH)					
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :					
				Produit fiscal attendu	675 353

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A NICE
Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
Le préfet,

A Drop
Le maire.

le 16 juin 2020

CLAUDE BRECHARD

le 05 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES,
ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

